



ASSISES DÉPARTEMENTALES EN CENTRE ARDECHE

Organisée le Lundi 27 février 2023 – Lyas

3 STRUCTURES GEMAPIENNES

- **Syndicat Eyrieux Clair** → Eyrieux, Turzon, Embroye & Mialan



- **Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche** → Ouvèze



- **Syndicat du Coiron au Rhône** → Payre, Lavezon, Escoutay & Frayol



3 territoires
hydrologiquement
différents

RENCONTRE AVEC TOUS LES ACTEURS

1 journée autour de 4 ateliers thématiques :

- Réseaux humides, urbanisme & défense incendie
- Agriculture
- Activités économiques & loisirs
- Milieux aquatiques

Objectifs : ○ échanger afin de prioriser les enjeux à mettre en œuvre pour économiser la ressource en eau
○ définir des actions concrètes



DES ENJEUX A PRIORISER

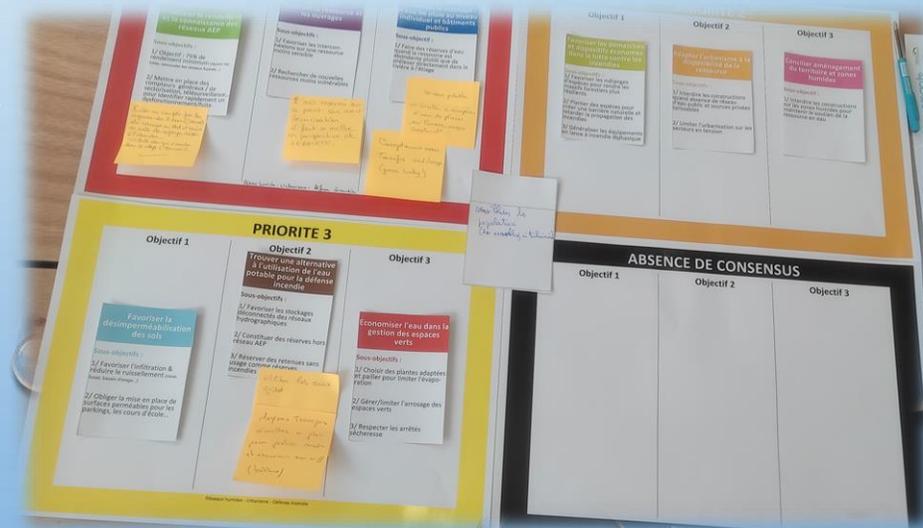
Pour chaque thématique → objectifs pressentis :

- Contrats de rivière, Plans de gestion de la ressource en eau...
- Connaissance de terrain des acteurs
 - ↪ Réseaux humides : 9 objectifs
 - ↪ Agriculture : 6 objectifs
 - ↪ Activités économiques : 5 objectifs
 - ↪ Milieux aquatiques : 4 objectifs



Résultats :

- Classement/priorité des objectifs par les 8 groupes
- Pondération → score

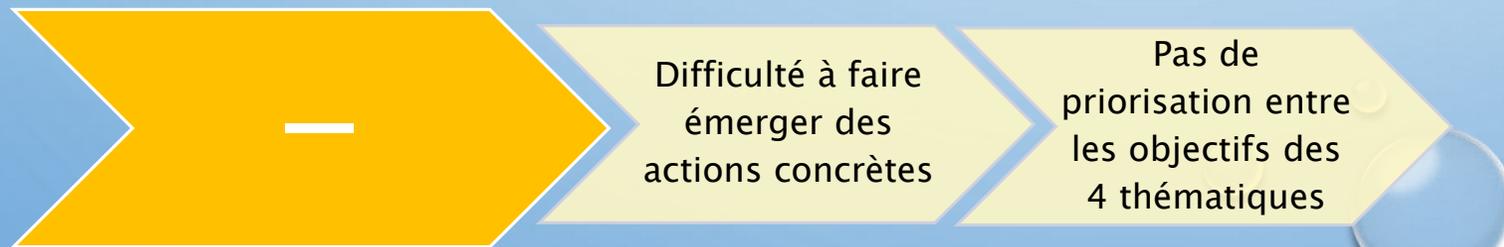


UNE METHODOLOGIE AVEC...

Des points forts



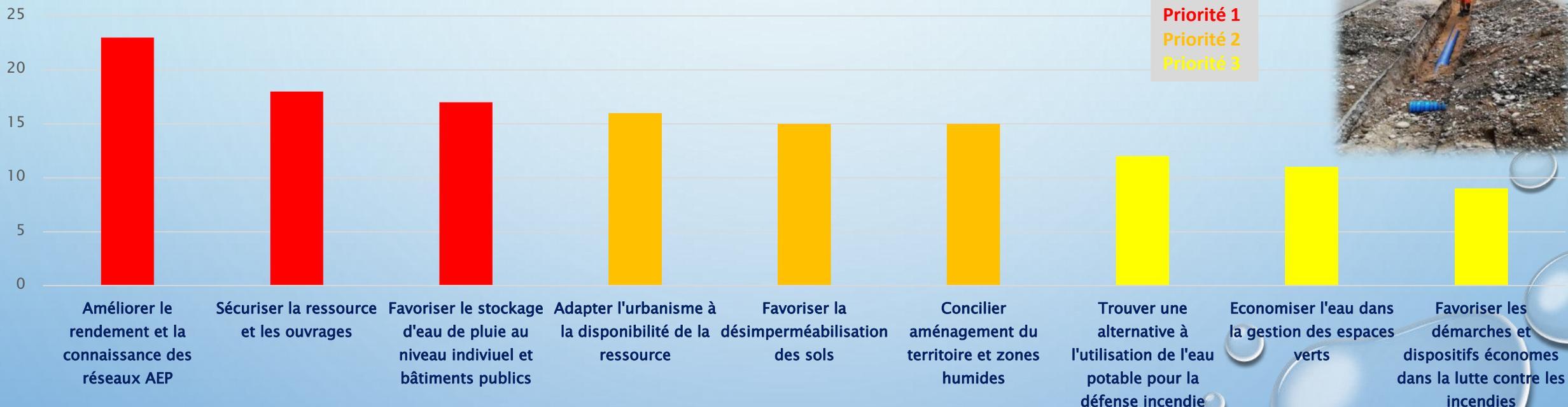
... mais des limites



RÉSEAUX HUMIDES, URBANISME & DEFENSE INCENDIE

9 objectifs priorisés

Scores pondérés
des priorités

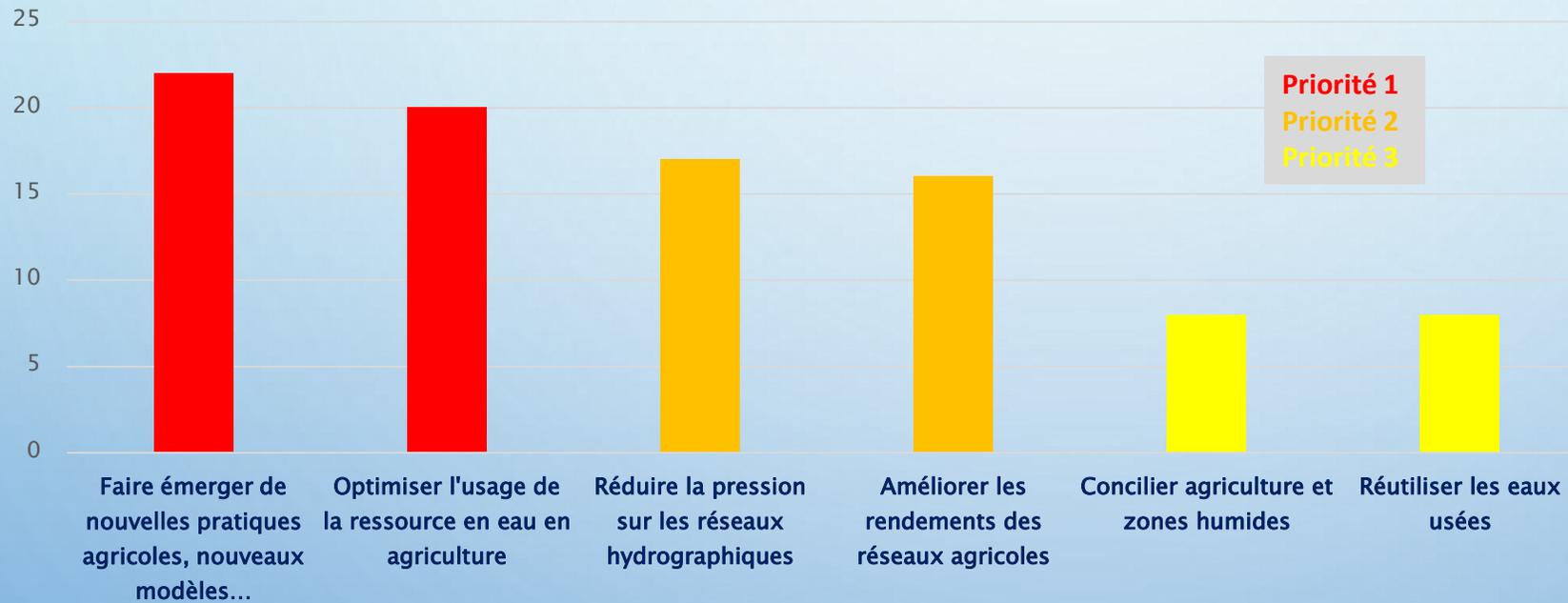


- + 3 objectifs proposés :
- sensibiliser tous les publics
 - adapter la réglementation pour l'usage de l'eau non potable
 - améliorer le financement des réseaux, l'eau paie « que » l'eau

AGRICULTURE

6 objectifs priorisés

Scores pondérés
des priorités



- + 2 objectifs proposés :
- valoriser & soutenir le changement des pratiques
 - communication consommateur (empreinte eau)

ACTIVITÉS ECONOMIQUES & LOISIRS

5 objectifs priorisés

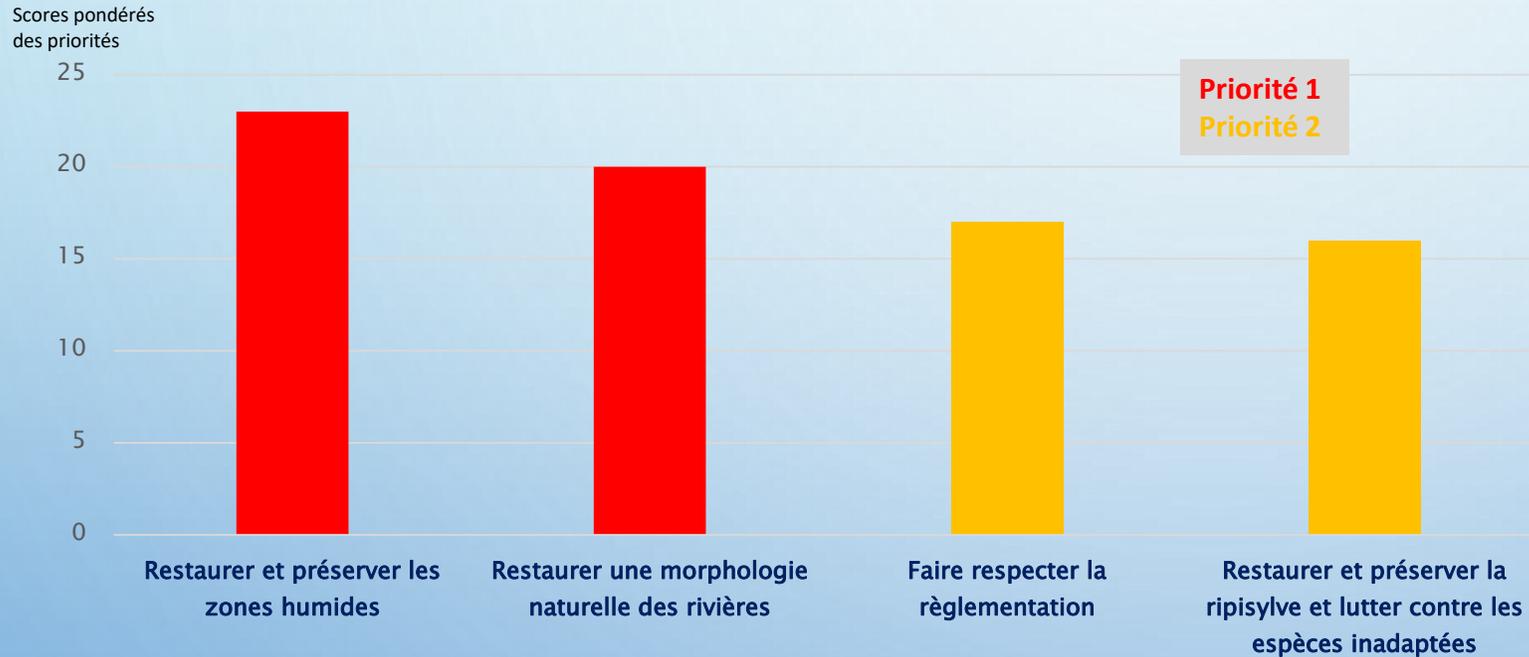
Scores pondérés
des priorités



- + 3 objectifs proposés :
- favoriser les piscines collectives
 - différencier la qualité des eaux (potable/sanitaire/brute)
 - intégrer les enjeux de l'eau dans les activités économiques et leur réglementation

MILIEUX AQUATIQUES

4 objectifs priorisés



+ 1 objectif proposé : o éducation et sensibilisation de tous les publics

UNE ANALYSE UN CONSTAT

Boîte à outil créée → voir comment la mettre en place : technique & réglementaire



DES 1^{ÈRES} PISTES D'ACTION PRESSENTIES

Etablir un Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux

- Anticiper les situations de crise
- Etat / Département / Communes

Renforcer les contrôles

- Se donner les moyens pour faire respecter la réglementation déjà existante
- Etat

Etudier la problématique du remplissage des piscines

- Faire évoluer la réglementation → ressource en eau utilisée, obligation d'avoir des réserves d'eau...
- Etat

Sensibiliser sur la préservation des zones humides

- Informer sur leur utilité, accompagner sur les bonnes pratiques...
- Collectivités Gema / Prof. agricoles

Mettre en place des actions de communication

- Former/accompagner les élus, agriculteurs, touristes, scolaires, usagers...
- Etat / Département / Collectivités Gema / Prof. agricoles

Poser des compteurs sur les réseaux AEP

- Améliorer la connaissance & détecter les fuites rapidement
- Syndicat AEP / EPCI (AEP)

Mettre en place une tarification incitative

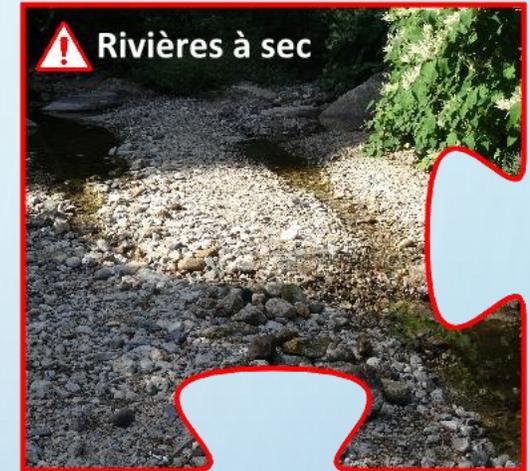
- Modalité commune sur tout le département
- Etat / Département / Syndicat AEP / EPCI (AEP)

Stocker les eaux de pluies sur les bâtiments publics

- Arrosage espaces verts, entretien STEP & réserve incendie (ex : Creyseilles)
- Communes / EPCI / Département

ET POUR LA SUITE...

CONCERTATION
A AFFINER



Définir d'autres
actions & leurs
modalités de mise en
œuvre

2 échelles de travail :

- Département : règlementaire, communication, tarification...
- Bassins versants : actions de terrains (infrastructures, milieux, gestion, pratiques...)